

Secondaire

COMPRENDRE LES SITUATIONS D'URGENCE HUMANITAIRE

LORSQU'UNE CATASTROPHE
NATURELLE SE PRODUIT

Une ressource pédagogique pour les
enseignants et enseignantes du secondaire

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Résultats d'apprentissage	3
Liens avec les programmes scolaires	3
Aperçu : Comprendre les situations d'urgence humanitaire	4
Parler des catastrophes naturelles aux adolescentes et adolescents	6
Mobiliser la participation de l'école	7
Activités d'apprentissage	
Leçon 1 : Comprendre les situations d'urgence humanitaire	8
Leçon 2 : Les enfants et les situations d'urgence humanitaire	10
Leçon 3 : Réagir aux situations d'urgence humanitaire	13
Activité de réflexion du personnel	17
Autres ressources	
Ressource pour le personnel enseignant : Exemple de pollution intellectuelle	18
Ressource pour le personnel enseignant : Énoncés « Qu'en pensez-vous? »	19
Fiche de l'élève : Tes droits	20
Fiche de l'élève : Les droits de l'enfant et les situations d'urgence	21
Fiche de l'élève : Des voix vulnérables	22
Fiche de l'élève : Le volcan de la vulnérabilité	24
Fiche de l'élève : Photo d'une situation d'urgence	25
Fiche de l'élève : Les interventions de l'UNICEF	26
Fiche de l'élève : Devoir – Faire un appel de fonds	27
Fiche de l'élève : Un plan d'action	28
Autres ressources	29

EN QUOI CE GUIDE EST-IL NÉCESSAIRE?

Les situations d'urgence humanitaire donnent souvent lieu à une importante couverture médiatique internationale et peuvent par conséquent toucher les émotions de personnes dans le monde entier. Les jeunes ont souvent des questions et des inquiétudes concernant ces crises. Ce guide aide le personnel enseignant à entreprendre une conversation avec les élèves sur les situations d'urgence humanitaire actuelles. Grâce aux activités proposées, les élèves comprendront mieux les répercussions que peuvent entraîner de telles situations sur les communautés et les populations vulnérables, comme les enfants, tout en développant un sens de la compassion et de l'empathie, et en éveillant le désir d'agir.

Avant d'aborder le sujet avec les élèves, il est préférable de vérifier si des jeunes dans la classe, leur famille, ou encore l'école ont été directement touchés par une situation d'urgence humanitaire. Leur parler au besoin du contenu de ce guide et s'assurer qu'ils sont à l'aise avec le sujet avant de l'aborder.

© 2010 UNICEF Canada

Courriel : lemondeenclasse@unicef.ca

Site Web : <http://lemondeenclasse.unicef.ca>

PRÉSENTATION

Lorsque la terre tremble violemment ne laissant que de la poussière là où se tenaient des maisons et des immeubles, ou lorsque des tensions latentes dégénèrent en conflits armés dévastateurs, des vies sont changées à jamais.

Les crises humanitaires, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, comme des inondations et des tremblements de terre, ou de situations complexes causées par l'homme, telles que des conflits armés et des accidents industriels, illustrent le spectre complet qui existe entre la souffrance et la résilience humaines.

Dans toute crise humanitaire, ce sont les membres les plus vulnérables de la société qui accusent les plus lourdes pertes. Là où la pauvreté, une piètre infrastructure, des tensions ethniques et politiques, une instabilité économique, la destruction écologique et la corruption sont très présentes, les situations d'urgence humanitaire peuvent paralyser la capacité d'action et de reconstruction du pays. Lorsqu'une catastrophe se produit, les familles qui vivent dans un état constant de vulnérabilité peuvent se retrouver en situation de besoin humanitaire immédiat. Dans de telles situations, les personnes les plus vulnérables sont les enfants.

En situation d'urgence humanitaire, les droits de l'enfant sont constamment compromis et violés. Il arrive parfois qu'au fil des ans, ou qu'en à peine quelques secondes, les infrastructures de base d'une communauté soient détruites, que des familles soient séparées et que l'accès à de l'eau potable, à des produits d'hygiène de base et à des abris sûrs devienne impossible. L'UNICEF intervient dans de telles situations afin de protéger et d'assurer les droits de l'enfant à de l'eau potable, à des soins de santé et à de la nourriture, à l'éducation, à la réunification des familles, à la préservation de son identité, à la protection contre l'exploitation, ainsi que tous les autres droits en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.

Les enseignants et enseignantes assument la lourde tâche d'expliquer à leurs élèves la détresse et la complexité associées aux situations d'urgence humanitaire. Cette ressource pédagogique vise à appuyer les efforts du personnel enseignant grâce à des activités adaptées à l'âge des élèves, qui les encouragent à analyser leurs réactions en ce qui concerne ces crises, à développer une compréhension et un sens de l'empathie, et à se considérer eux-mêmes comme des citoyens et des citoyennes du monde capables d'agir. Les élèves progressent dans ce continuum en vue de compléter leur apprentissage, de faire preuve de citoyenneté mondiale et d'alimenter un désir constant d'apprendre sur le monde qui les entoure.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Ce guide permettra aux élèves :

- d'étudier les droits de l'enfant et de classer les articles de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies;
- d'adopter des stratégies de compréhension pour analyser divers textes journalistiques (histoires, articles, photos);
- de comprendre les facteurs qui contribuent à la vulnérabilité d'une population aux catastrophes naturelles;
- d'étudier des réflexions personnelles par la poésie;
- de comprendre comment divers groupes interviennent lors d'une catastrophe naturelle;
- d'étudier la complexité d'une intervention humanitaire;
- de faire une étude critique des stéréotypes;
- de travailler en groupe de manière collaborative et productive;
- d'appliquer la pensée critique aux problèmes et aux enjeux;
- de trouver des occasions d'agir en qualité de citoyennes et de citoyens.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Province	Liens avec les programmes scolaires
Alberta, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest	9 ^e année jusqu'au cours études sociales 30-2 : anglais 30-2
Colombie-Britannique et Yukon	11 ^e et 12 ^e année : communications; 9 ^e à 12 ^e année : anglais; 11 ^e année : sciences humaines
Saskatchewan	9 ^e année jusqu'au cours anglais 30; sciences sociales 20
Manitoba	9 ^e à 12 ^e année : anglais; 9 ^e année : sciences humaines; 12 ^e année : enjeux mondiaux
Ontario	9 ^e à 12 ^e année : anglais; 10 ^e année : éducation à la citoyenneté; 11 ^e année : géographie physique; 12 ^e année : Le Canada et le monde; 12 ^e année : géographie mondiale
Québec	Français, univers social, éthique, culture religieuse et tous les domaines généraux de formation

APERÇU : COMPRENDRE LES SITUATIONS D'URGENCE HUMANITAIRE

Qu'il s'agisse de catastrophes naturelles ou de crises causées par l'homme, **les situations d'urgence humanitaire** touchent de nombreuses personnes parmi les femmes, les enfants et les familles, et ce, dans le monde entier. Elles se produisent lorsqu'un danger soudain ou une crise latente – ou même une combinaison des deux – paralyse la capacité de réaction de la population touchée. Les autorités locales s'efforcent alors de reconstruire les infrastructures de base et de répondre aux besoins de la population locale en matière de survie, de développement et de protection.

De nos jours, les situations d'urgence sont plus complexes et plus nombreuses qu'auparavant. Bien que beaucoup soient le résultat de catastrophes naturelles, les causes et les conséquences de la situation d'urgence sont souvent causées en partie par l'activité humaine. Les changements climatiques, la dégradation de l'environnement, la pression démographique, l'instabilité économique et la pauvreté exacerbent tous la fréquence et la gravité des situations d'urgence humanitaire, laissant certaines populations plus vulnérables que d'autres.

Catastrophes naturelles : conséquences provoquées par d'importants dangers naturels, tels que les tsunamis, les coulées de boue, les inondations, les ouragans, les éruptions volcaniques et les tremblements de terre.

Crises causées par l'homme : conséquences provoquées par des activités humaines, telles que les conflits, les dommages causés à l'environnement ou les accidents industriels.

LES POPULATIONS VULNÉRABLES

Certaines communautés sont plus à risque de subir des situations d'urgence humanitaire, selon l'endroit où elles vivent et leurs conditions de vie. Certaines régions géographiques, comme les plaines inondables ou les lignes de faille géologique, sont plus exposées à diverses catastrophes naturelles. D'autres communautés sont plus vulnérables aux crises causées par l'homme en raison de la dégradation du milieu naturel par l'humain, d'antécédents d'instabilité gouvernementale ou de tensions latentes. Peu importe où se produit une catastrophe, les communautés démunies sont les plus touchées, en particulier les enfants.

« **Les tremblements de terre ne tuent pas les gens. Ce sont les édifices mal conçus qui les tuent.** »

– John Mutter, sismologue et expert en catastrophe naturelle de l'Université de Columbia

Les personnes démunies ont souvent moins la possibilité de choisir où elles vivent. Elles peuvent être obligées de s'installer dans des régions surpeuplées ou géographiquement à risque, comme sur des versants abrupts. Elles construisent souvent elles-mêmes leur propre maison, sans les matériaux ni les connaissances nécessaires pour répondre aux normes de construction ou grâce auxquelles leur maison résisterait aux catastrophes naturelles. Parmi les personnes les plus démunies, peu ont les moyens de se procurer une assurance. Sans aide, reconstruire après une catastrophe est difficile et signifie qu'elles resteront vulnérables longtemps après la crise.

Le chaos et l'insécurité attribuables aux importants conflits armés ainsi que les catastrophes naturelles menacent la vie des enfants. Lorsqu'une catastrophe se produit, les parents perdent souvent leur moyen de subsistance, leur maison est endommagée ou ils doivent l'abandonner, et leur accès aux ressources vitales telles que l'eau potable, l'hygiène, la nourriture, un abri et les soins de santé demeure limité. Toutes ces réalités entraînent des répercussions sur les enfants. Dans certains cas, ils se trouvent séparés de leurs parents et certains deviennent même orphelins ou orphelines. Privés de leurs principaux dispensateurs de soins, les enfants sont exposés à la violence, à la négligence, à la traite, à la malnutrition, aux maladies et aux traumatismes psychosociaux.

L'UNICEF LORS D'UNE SITUATION D'URGENCE

À pied d'œuvre dans 190 pays et disposant de réseaux d'approvisionnement dans le monde entier, l'UNICEF est sur le terrain avant, pendant et après la plupart des situations d'urgence humanitaire. L'intervention d'urgence de l'UNICEF a pour objectif global de préserver la vie, de soulager la souffrance et de protéger les droits de l'enfant. Les enfants en situation de conflit armé ou de catastrophe naturelle possèdent les mêmes besoins et les mêmes droits que ceux et celles dont la situation est stable.

L'UNICEF travaille chaque année auprès de partenaires locaux et internationaux pour intervenir dans plus de 200 situations d'urgence à l'échelle mondiale. Ces partenariats avec des gouvernements nationaux, des agences des Nations Unies et la société civile sont essentiels pour garantir la meilleure prestation possible de l'aide humanitaire. Les partenariats permettent de mener à bien un vaste éventail de programmes assortis du savoir et du soutien locaux et internationaux nécessaires.

Dans les six à huit semaines suivant le début d'une crise, l'UNICEF et ses partenaires se concentrent sur les interventions de secours nécessaires à la survie. Une fois l'intervention initiale bien établie, l'UNICEF entreprend un plus vaste éventail de mesures. Après une évaluation préliminaire rapide de la façon dont les femmes et les enfants ont été touchés par la crise, l'UNICEF et ses partenaires travaillent ensemble pour aborder les priorités suivantes du programme d'urgence :

SANTÉ ET NUTRITION

Lors de toute situation d'urgence, l'UNICEF concentre ses efforts sur la santé des enfants et des femmes. Les programmes de vaccination pour les enfants vulnérables aux maladies, les capsules de vitamine A et les suppléments nutritionnels, les médicaments essentiels et les trousseaux médicaux d'urgence, les aliments enrichis, les programmes alimentaires pour les mères et les enfants, les trousseaux de soins à la suite d'un viol et les fournitures d'urgence, telles que couvertures, bâches et ustensiles de cuisson, assurent tous la santé des femmes et des enfants en situation de crise.

EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE

Afin de s'assurer que les femmes et les enfants en situation d'urgence ont accès à de l'eau potable et à l'hygiène, l'UNICEF et ses partenaires procurent un approvisionnement d'urgence en eau potable, du matériel de réfection des puits, des trousseaux de purification de l'eau, des jerricans ou des contenants propres pour transporter de l'eau, des produits d'hygiène de base comme du savon et de l'eau de Javel, des installations sanitaires améliorées ainsi qu'une formation aux bonnes pratiques d'hygiène, au traitement de l'eau et à l'élimination sûre des eaux usées sanitaires.

PROTECTION DE L'ENFANT

L'UNICEF intervient auprès des enfants qui ont été séparés des membres de leur famille ou qui sont devenus orphelins ou orphelines lors d'une situation d'urgence. Sans le soutien ni la protection des personnes qui prennent soin d'eux, ces enfants sont particulièrement vulnérables. L'UNICEF s'emploie à enregistrer ces enfants, à retrouver leur famille et à les réunifier. Lorsque les parents ne peuvent pas être retrouvés, l'UNICEF trouve une famille d'accueil appropriée, de préférence au sein d'autres membres de la famille. Quand les enfants sont vulnérables à la violence, à la négligence et à l'exploitation, l'UNICEF offre des consultations psychosociales et procure des espaces adaptés aux enfants où ils peuvent jouer, ainsi que des établissements de soins où ils reçoivent des fournitures et bénéficient d'un abri sûr.

ÉDUCATION

L'imprévisibilité des situations d'urgence constitue une source de stress pour les enfants. Retourner le plus rapidement possible à l'école permet de ramener la vie des enfants à un état plus normal et de leur redonner un sentiment de sécurité. L'UNICEF distribue des tentes et des Écoles en boîte afin d'établir des écoles temporaires, réalise des activités récréatives et sensibilise le personnel enseignant à la reconnaissance des signes de traumatisme grave. L'UNICEF travaille également en collaboration avec le gouvernement local pour assurer la réouverture des écoles et la reprise des cours.

PARLER DES CATASTROPHES NATURELLES AUX ADOLESCENTES ET ADOLESCENTS

Aujourd'hui, lorsque survient une catastrophe humanitaire, les jeunes sont exposés aux nouvelles, aux discussions et aux images liées aux événements. Il est possible d'aider les jeunes de son entourage à faire face à leurs émotions, à se sentir en sécurité et même à réagir de manière positive.

1. AMORCER UNE CONVERSATION

- Entamer la conversation en interrogeant les jeunes sur une crise humanitaire particulière. Poser des questions telles que : « As-tu entendu parler de la situation en (au) (pays touché)? » ou « Que ressens-tu concernant ce qui se passe en (au) (pays touché)? » Adopter une attitude ouverte et positive en réponse à leurs questions et préoccupations.
- Les adolescentes et les adolescents commencent à percevoir ce qui est abstrait et réaliste dans le monde. Ils comprennent les notions de mort, de conflit et d'imprévisibilité. Les discussions doivent être franches, mais les réponses devraient être adaptées à leur degré de compréhension.
- Les jeunes seront influencés par les réponses fournies; il est important de bien réfléchir à la manière de réagir aux nouvelles concernant la catastrophe, car les élèves doivent ressentir que vous êtes calme et savoir que la situation est maîtrisée.
- Si certaines de leurs questions demeurent sans réponse, profiter de l'occasion pour trouver les réponses ensemble. Les sites Web d'organismes internationaux, comme l'UNICEF, constituent d'excellentes sources d'information.

2. LES RENSEIGNER DE MANIÈRE PRÉCISE ET APPROPRIÉE

- Les jeunes ont largement accès aux nouvelles. Que ce soit dans les journaux, à la télévision, à la radio ou sur le Web, ils auront accès à de nombreuses discussions et interprétations des événements. Apporter en classe de l'information de sources fiables afin d'amorcer une discussion sur la catastrophe. Profiter également de l'occasion pour initier les jeunes aux médias et à la pensée critique concernant la partialité et le sensationnalisme dans les nouvelles.
- Les jeunes parleront certainement des événements entre eux. Ces conversations peuvent parfois produire une information erronée ou inexacte. Porter attention à ce que les jeunes se disent concernant la catastrophe naturelle et leur donner des renseignements véridiques afin de corriger toute déformation des faits.
- Essayer de compenser l'information terrible et effrayante que les jeunes reçoivent des médias par des histoires positives, comme les actes de courage, de générosité et de bienveillance de personnes ordinaires elles-mêmes victimes de la catastrophe, et les mesures que prennent des organismes comme l'UNICEF pour porter secours aux personnes touchées. Rappeler aux jeunes l'incroyable résilience des êtres humains face à la dévastation et aux pertes.

3. LES AIDER À PRENDRE DES MESURES CONSTRUCTIVES

L'un des moyens d'aider les jeunes à faire face de manière constructive aux sentiments qu'ils éprouvent consiste à leur donner la possibilité de contribuer aux programmes de secours et de reconstruction. Pour en savoir plus, voir la section de ce guide intitulée *Mobiliser la participation de l'école* (page 7).

4. RÉAGIR AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

Certains jeunes ont plus de mal que d'autres à accepter la mort et la souffrance. Dans de tels cas, il pourrait être judicieux de demander de l'aide. Des travailleuses et travailleurs sociaux ainsi que des psychologues offrent des consultations dans les écoles.

MOBILISER LA PARTICIPATION DE L'ÉCOLE

Lorsqu'une situation d'urgence humanitaire galvanise un immense épanchement d'aide, le personnel et les élèves veulent souvent y prendre part. Les idées suivantes ont pour objet d'aider les écoles à mettre sur pied des campagnes dont elles pourront être fières.

METTRE L'ÉCOLE ENTIÈRE AU DÉFI DE PARTICIPER

Les campagnes scolaires auxquelles participent tout le personnel et tous les élèves auront un effet remarquable sur les personnes participantes et sur les bénéficiaires désignés. De telles campagnes sont associées à un bon climat à l'école, à une satisfaction des résultats obtenus et à des réalisations mémorables qu'il faut souligner dans les albums des finissants et finissantes, les bulletins et le site Web de l'école.

ENCOURAGER UNE PARTICIPATION DIRIGÉE PAR LES JEUNES

Le personnel devrait si possible encourager les élèves à réfléchir à la campagne scolaire en réponse à l'appel d'urgence, ainsi qu'à la présenter et à la diriger. Cette façon de faire se traduira par une expérience d'apprentissage enrichissante, car les élèves sentiront qu'ils auront la possibilité d'agir pour apporter un changement positif. Ils acquerront aussi de nouvelles compétences et créeront des souvenirs dont ils seront fiers.

CONCEVOIR UNE CAMPAGNE APPROPRIÉE

Le moyen le plus efficace pour une école d'appuyer une intervention humanitaire consiste souvent à faire des dons en faveur d'un organisme déjà à pied d'œuvre dans la zone en situation d'urgence. Les dons sans affectation particulière sont généralement privilégiés, car ils permettent aux organismes d'acheter les fournitures ou les ressources nécessaires dans le pays touché, soutenant ainsi son économie. Ces dons permettent également aux organismes d'impartir, en premier lieu, les fonds aux besoins les plus essentiels. Selon la nature de la situation d'urgence et des liens de proximité de l'école avec cette situation, il peut être approprié de prendre d'autres mesures, comme attirer l'attention sur la situation d'urgence et promouvoir des changements systémiques visant à réduire les conséquences futures sur les populations vulnérables. Consultez le site Web d'UNICEF Canada au www.unicef.ca pour obtenir des nouvelles sur les interventions de secours d'urgence et connaître les moyens dont dispose la population d'ici pour se tenir au courant et apporter son aide.

COMMUNIQUER LE SUCCÈS DE LA CAMPAGNE

Favoriser une plus grande participation en communiquant régulièrement les succès, tant au sein de la communauté scolaire qu'à l'extérieur. Mettre les entreprises, les organisations communautaires et les particuliers de la région au défi d'appuyer la campagne. Ne pas oublier de souligner de manière appropriée les contributions de toutes les personnes participantes.

ORGANISER LE SOUTIEN DU PERSONNEL

L'organisation de campagnes à l'échelle de l'école suppose la participation du plus grand nombre possible de membres du personnel qui ont malheureusement peu de temps libre. Voici quelques idées pour faire participer les membres du personnel :

- **Rencontrer les administrateurs et administratrices** de l'école en premier. Toute campagne à l'échelle de l'école doit bénéficier du soutien du personnel de l'administration (directrice, directeur, directrice adjointe ou directeur adjoint). Expliquer la raison de la mise en œuvre d'une campagne, par exemple : prendre des mesures représente l'un des meilleurs moyens pour les élèves inquiets de contribuer à l'obtention de résultats positifs, et la campagne consiste en une excellente occasion de faire preuve de citoyenneté mondiale. Les administratrices et administrateurs peuvent également animer une discussion sur la possibilité d'organiser une campagne lors d'une prochaine réunion du personnel.
- **Discuter d'une campagne avant qu'une crise humanitaire se produise.** Une campagne à l'échelle de l'école en réponse à une situation d'urgence humanitaire constitue bien sûr un processus réactionnel et il doit être mis sur pied rapidement. Tenir une discussion avec le personnel avant qu'une situation d'urgence se produise peut contribuer à éliminer une partie du stress potentiel associé à l'organisation d'une réponse rapide. Le personnel peut discuter des raisons pour lesquelles l'école voudrait réagir à de telles situations d'urgence, de la meilleure manière dont les enseignants et enseignantes devraient parler des situations d'urgence avec leurs élèves, et des types d'activités que l'école devrait entreprendre. Voir la section *Activité de réflexion pour le personnel*, à la page 17 de ce guide.
- **Adopter une approche globale.** Encourager le personnel enseignant à soutenir la campagne à l'échelle de l'école en parlant de la crise humanitaire dans ses cours.
- **Faire participer le personnel de soutien de l'école.** Les campagnes à l'échelle de l'école touchent inévitablement le personnel de soutien de l'école. Parler de l'idée d'organiser une campagne avec les membres du personnel et leur demander leur appui en étant attentif à toutes les inquiétudes qu'ils pourraient soulever, et y répondre.
- Garder les voies de communication ouvertes. De nombreux intervenants et intervenantes participeront à l'organisation d'un projet scolaire. Utiliser divers modes de communication (courriels, affiches dans la salle du personnel, annonces, messages dans le pigeonnier) afin de tenir tout le monde au courant. Plus important encore, avoir des discussions en tête-à-tête de manière à répondre aux questions et préoccupations de façon à ce que les membres du personnel sentent qu'ils font partie du projet.
- Maximiser la participation obtenue. Les membres du personnel dont l'emploi du temps est très chargé pourraient choisir de ne pas participer. Mettre l'accent sur l'expérience de qualité de ceux et celles qui participent à la campagne permet de démontrer un vif intérêt à intégrer leurs idées. Souligner les succès de la campagne : le personnel hésitant pourrait être plus enclin à participer à l'avenir. Encourager les membres du personnel à contribuer comme ils le peuvent à la campagne et en fonction de leurs compétences.

LEÇON 1 : COMPRENDRE LES SITUATIONS D'URGENCE HUMANITAIRE

OBJECTIF

Comprendre ce que sont les situations d'urgence humanitaire et en quoi elles touchent les droits de l'enfant.

MATÉRIEL

- Papier, marqueurs, ruban adhésif
- Se référer à la ressource pour le personnel enseignant : *Exemple de nuage de mots* (page 18)
- Feuilles de papier vert, rouge et jaune, chacune coupée en quatre pour former des cartes de 10 x 14 cm (une carte de chaque couleur par élève)
- Se référer à la ressource pour le personnel enseignant : Énoncés « *Qu'en penses-tu?* » (page 19)
- Une copie par élève du document intitulé *Comprendre les situations d'urgence humanitaires lorsqu'une catastrophe se produit*

ACTIVITÉ 1 : DÉFINIR UNE SITUATION D'URGENCE HUMANITAIRE

Inscrire au tableau des exemples bien connus de situations d'urgence humanitaire : conflit du Darfour au Soudan, tsunami dans l'océan Indien, crise alimentaire en Afrique orientale, ouragan Katrina, tremblement de terre en Haïti, etc. Écrire la question : « Qu'ont en commun ces événements? »

Inviter les élèves à réfléchir en silence à la question en attendant le début du cours. Demander à quelques élèves de donner leurs idées, puis expliquer que tous ces événements sont des exemples de situations d'urgence humanitaire qui nécessitent une intervention humanitaire.

Demander aux élèves de réfléchir à la manière dont ils définiraient une situation d'urgence humanitaire. Les élèves travaillent en équipe de deux et inscrivent tous les mots, images et phrases qui leur viennent à l'esprit lorsqu'ils pensent aux exemples de situations d'urgence humanitaire inscrits au tableau. Poser également les questions suivantes afin d'orienter leur réflexion :

- Les situations d'urgence humanitaire se produisent-elles toujours soudainement?
- Les personnes sont-elles toutes également vulnérables aux situations d'urgence humanitaire? Pourquoi?
- Est-il important que l'événement soit porté à l'attention de certaines personnes pour être considéré comme une situation d'urgence humanitaire?

Les élèves choisissent les mots de la liste qu'ils ont établie qui, selon eux, dépeignent le mieux une situation d'urgence humanitaire. Avec ces mots, ils façonnent un nuage de mots (voir *Exemple de nuage de mots*, page 19). Expliquer que la taille de chaque mot véhicule le degré d'importance qu'a le mot pour exprimer ce qu'est une situation d'urgence humanitaire. Présenter l'exemple de nuage de mots.

Les élèves affichent leur nuage de mots dans la classe et circulent dans la classe pour voir ce qu'ont fait les autres élèves.

Discussion : Quelles similitudes vois-tu entre tous les nuages de mots? Certains éléments te surprennent-ils? Qu'est-ce qu'une situation d'urgence humanitaire?

Lire à la classe la définition fournie.

ACTIVITÉ 2 : DONNER SON OPINION

Distribuer un marqueur, une carte verte, une carte jaune et une carte rouge à chaque élève. Demander aux élèves de dessiner un bonhomme sourire (😊) sur la carte verte, un visage neutre (😐) sur la carte jaune et un visage triste (☹) sur la carte rouge.

Lire à voix haute le premier énoncé (voir *Énoncés « Qu'en penses-tu? »*, page 19) et demander aux élèves d'y réagir en levant la carte qui décrit le mieux ce qu'ils ressentent : 😊 vert lorsqu'ils sont d'accord, 😐 jaune lorsque qu'ils sont neutres ou indécis, ☹ rouge lorsqu'ils sont en désaccord.

Il y a situation d'urgence humanitaire lorsqu'une catastrophe naturelle, une crise causée par l'homme, ou encore une combinaison des deux, submerge la capacité de la population touchée à maîtriser la situation. Les situations d'urgence humanitaire peuvent s'installer graduellement ou se produire soudainement.

Les élèves gardent leur carte levée et cherchent une autre personne qui partage leur opinion. Ils discutent alors ensemble des raisons à l'origine de leur opinion et, lorsqu'ils ont terminé, ils lèvent à nouveau leur carte.

Lorsque la plupart des élèves semblent avoir terminé, les inviter à circuler à nouveau dans la classe à la recherche d'une personne ayant une opinion différente. Ils discutent alors ensemble des raisons à l'origine de leur opinion et, lorsqu'ils ont terminé, ils lèvent de nouveau leur carte.

Diriger une brève discussion sur les réponses des élèves aux énoncés. Discussion : Que penses-tu de cet énoncé? Les discussions que tu as eues ont-elles influencé ton opinion? Si oui, en quoi? Utiliser les rubriques Quelques idées... suivant chacun des énoncés (page 19) pour étoffer la discussion.

Répéter ces mêmes étapes pour chaque énoncé.

Devoir : Les élèves doivent répondre par écrit aux questions : D'où nous viennent notre attitude et nos opinions par rapport aux catastrophes? D'où tirons-nous la majeure partie de l'information relative aux catastrophes?

ACTIVITÉ 3 : ANALYSER UN EXEMPLE

Diviser la classe en groupes de trois ou quatre élèves. Demander aux élèves de créer un tableau comportant trois colonnes : Ce que nous SAVONS déjà; Ce que nous VOULONS savoir; Ce que nous AVONS APPRIS (voir le tableau ci-contre). Distribuer à chaque élève une copie du document intitulé *Comprendre les situations d'urgence humanitaires lorsqu'une catastrophe se produit*.

Expliquer qu'ils devront discuter de ce qu'ils savent déjà à propos de cette situation d'urgence puis l'inscrire dans la colonne « Ce que nous SAVONS déjà » avant de lire le document. Les questions suivantes peuvent susciter la réflexion : Qu'est-il arrivé? Quand et où cela s'est-il produit? De quelle façon la vie de la population a-t-elle été bouleversée?

Les élèves inscrivent ensuite les questions et les points concernant la situation d'urgence humanitaire qu'ils souhaitent approfondir dans la colonne « Ce que nous VOULONS savoir ». Les élèves lisent alors le document individuellement, puis ils travaillent en groupe afin d'inscrire dans la colonne « Ce que nous AVONS APPRIS », ce qu'ils ont APPRIS en lisant l'encart.

Toute question ou tout sujet inscrit dans la colonne « Ce que nous VOULONS savoir », et non traité dans le document, peut faire l'objet d'une recherche en groupe sur Internet. Voir la section *Autres ressources* (page 29) pour connaître des ressources en ligne fiables.

S–V–A

Ce que nous SAVONS déjà	Ce que nous VOULONS savoir	Ce que nous AVONS APPRIS

LEÇON 2 : LES ENFANTS ET LES SITUATIONS D'URGENCE HUMANITAIRE

OBJECTIF

Comprendre comment les situations d'urgence humanitaire bouleversent la vie des enfants et pourquoi ils sont souvent si vulnérables.

MATÉRIEL

- Feuillet autoadhésifs, grandes feuilles, ciseaux, marqueurs
- Copies de la *Fiche de l'élève : Tes droits* (page 20) – une copie par équipe de deux
- Copies du document intitulé *Comprendre les situations d'urgence humanitaires lorsqu'une catastrophe se produit* – une copie par élève
- Copies de la *Fiche de l'élève : Les droits de l'enfant et les situations d'urgence* (page 21) – une copie par élève
- Énoncés découpés de la *Fiche de l'élève : Des voix vulnérables* (page 22)
- Copies de la *Fiche de l'élève : Des voix vulnérables* (page 22) – une copie par élève
- Copies de la *Fiche de l'élève : Le volcan de la vulnérabilité* (page 24) – une copie par élève

ACTIVITÉ 1 : CHAQUE ENFANT A DES DROITS

Demander aux élèves de former des équipes de deux. Distribuer des feuillets autoadhésifs, des ciseaux, de grandes feuilles et des marqueurs. Demander à chaque élève de décrire une journée type de sa vie à sa ou son partenaire. Les élèves doivent alors déterminer de quoi ils ont besoin chaque jour pour :

- **Survivre** (des aliments nutritifs, par exemple)
- **Être protégé contre la violence, le préjudice et la négligence** (la protection contre le travail des enfants, par exemple)
- **Développer pleinement leur potentiel** (l'éducation, par exemple)
- **Participer pleinement à la vie communautaire** (la liberté d'expression, par exemple)

Sur une grande feuille, les élèves créent un grand tableau à quatre colonnes : Survivre; Être protégé; Se développer; Participer. Ils inscrivent chacune de leurs idées sur un feuillet autoadhésif distinct, puis collent chaque feuillet sous la colonne appropriée du tableau. Lorsqu'ils ont terminé, discuter avec la classe de certains résultats de la réflexion.

Discuter des différences entre les besoins et les privilèges (voir l'encadré Besoins, privilèges et droits de l'enfant ci-contre). Les élèves déterminent quelles idées figurant à leur tableau correspondent, le cas échéant, à des *privilèges* et les éliminent.

Expliquer que les besoins peuvent aussi être considérés comme des droits. Discuter de la définition des droits de l'enfant. Présenter aux élèves la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (voir l'encadré Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies ci-contre). Parler des quatre types de droits en vertu de la Convention (voir l'encadré *Types de droits*).

Distribuer à chaque équipe de deux élèves une copie de la *Fiche de l'élève : Tes droits* (page 20) et deux marqueurs de couleur différente. Les élèves doivent comparer leur conception de leurs droits avec ceux de la Convention et discutent si, selon eux, il manque quelque chose dans la Convention.

Demander aux élèves de découper chaque article de la Convention, puis de placer chacun d'eux dans l'une des quatre colonnes de leur tableau.

BESOINS, PRIVILÈGES ET DROITS DE L'ENFANT

Besoins : choses essentielles pour survivre et vivre pleinement.

Privilèges : choses agréables à avoir, mais non essentielles à la vie.

Droits de l'enfant : droits, normes et libertés convenus à l'échelle internationale garantissant que les besoins fondamentaux de l'enfant sont comblés, qu'il peut s'épanouir, qu'il est protégé contre le préjudice et qu'il participe pleinement à la vie communautaire.

La Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (la Convention)

En 1989, les dirigeants dans le monde ont convenu que les enfants avaient besoin d'une convention spéciale reconnaissant qu'ils possédaient des droits et requéraient une protection et des soins particuliers dont les adultes n'avaient pas besoin. Cette convention est maintenant connue comme la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. Elle énonce les droits que les enfants possèdent, où qu'ils soient : le droit à la survie; le droit de s'épanouir pleinement; le droit à la protection contre le préjudice, la négligence et l'exploitation; et le droit de participer pleinement à la vie familiale, culturelle et sociale. Ces droits sont universels, soit propres à tous les enfants, interdépendants et indivisibles, car il est impossible d'assurer le respect d'un droit si un autre n'est pas respecté. En acceptant ou en ratifiant les obligations en vertu de la Convention, les gouvernements se sont engagés devant la communauté internationale à être responsables de protéger et de garantir les droits de tous les enfants.

Lorsque les élèves ont terminé, entamer une discussion : Selon toi, la Convention est-elle complète ou y manque-t-il quelque chose? Quels articles étaient les plus faciles à classer? Quels articles étaient les plus difficiles à classer? Pourquoi?

Demander aux élèves de déterminer avec leur partenaire quels articles de la Convention seraient, selon eux, les plus touchés a) lors d'une catastrophe naturelle et b) lors d'un conflit. Ils doivent placer un astérisque (*) à côté des articles relatifs aux scénarios a et b en utilisant des marqueurs de couleur différente.

Discussion : Quels droits seraient bafoués dans l'une et l'autre des situations d'urgence humanitaire? Lorsqu'un droit n'est pas respecté, en quoi cela affecte-t-il les autres droits? Qu'éprouves-tu devant le nombre et la variété de droits non respectés lors d'une situation d'urgence humanitaire?

Types de droits

Droits à la survie – Droit de vivre et de voir tous ses besoins fondamentaux respectés : abri, nutrition, soins médicaux, par exemple.

Droits au développement – Droits qui permettent au jeune de développer pleinement son potentiel : éducation, jeux et loisirs, activités culturelles, par exemple.

Droits à la participation – Droits qui permettent au jeune de jouer un rôle actif au sein de sa communauté : liberté d'expression, de se joindre à des associations, par exemple.

Droits à la protection – Droits qui protègent le jeune contre toute forme de violence, de négligence et d'exploitation : protection contre l'engagement dans un conflit armé et dans le travail des enfants, par exemple.

ACTIVITÉ 2 : LES DROITS DE L'ENFANT ET LES SITUATIONS D'URGENCE

Diviser la classe en équipes de deux. Distribuer à chaque élève une copie du document intitulé *Comprendre les situations d'urgence humanitaires lorsqu'une catastrophe se produit* et une copie de la *Fiche de l'élève : Les droits de l'enfant et les situations d'urgence* (page 21). Demander aux élèves de lire le document attentivement et de repérer quatre droits qui ne sont pas respectés dans cette zone d'urgence. Les élèves inscrivent chaque droit en guise de titre sur leur fiche.

Sous chacun des titres, en se référant au document, les élèves inscrivent un exemple ou deux, qui illustrent le non-respect de ce droit. Des exemples sous le titre *Droit à l'éducation* pourraient être la destruction des établissements scolaires et la perte d'enseignantes et d'enseignants. Les élèves inscrivent alors un ou deux solutions ou programmes précis visant à respecter ces droits. Les élèves répondent ensuite aux questions à débattre.

Rassembler de nouveau la classe et discuter des droits et des exemples trouvés par les élèves. Discuter de leurs réponses aux autres questions.

ACTIVITÉ 3 : DES VOIX VULNÉRABLES

Note : Cette activité suppose d'avoir préalablement discuté des techniques d'écriture poétique.

Expliquer aux élèves que les enfants comptent parmi les membres de la société les plus vulnérables aux conséquences engendrées par les catastrophes. Cette activité leur permettra d'entendre les témoignages d'enfants dont la vie a été bouleversée par des situations d'urgence humanitaire et de songer à ce qu'ils ont vécu.

Découper les citations de la *Fiche de l'élève : Des voix vulnérables* (page 22). Aménager un vaste espace ouvert et disposer les chaises en cercle, soit une chaise par élève; dans les groupes plus importants, disposer les chaises en deux cercles. Distribuer une citation à chaque élève, qui doit la lire en silence.

Inviter les élèves à s'asseoir en cercle et à fermer les yeux. Chacun à leur tour, les élèves lisent leur citation et ferment de nouveau les yeux pour écouter les autres citations.

Demander aux élèves d'ouvrir les yeux. Inviter chacune et chacun à dire le mot qui lui vient à l'esprit, en réaction aux citations. Inscrive ces mots au tableau.

Distribuer à chaque élève une copie de la *Fiche de l'élève : Des voix vulnérables*. Demander aux élèves de passer en revue les citations et de surligner les mots ou les

UNE CATASTROPHE, C'EST...

Le bonheur, c'est... recevoir de l'aide après que tout a été détruit.

La survie, c'est... risquer sa vie pour trouver quelque chose à manger.

La peur, c'est... courir en sentant que les balles nous poursuivent.

Le chagrin, c'est... savoir que ce qu'on a perdu ne reviendra jamais.

La tristesse, c'est... attendre sa propre mort.

Une catastrophe, c'est... tout ça qui arrive en même temps.

phrases qui les ont le plus touchés. Les élèves rédigent alors un poème en utilisant les mots inscrits au tableau et en s'inspirant des phrases et des mots surlignés dans les citations. (Voir l'exemple *Une catastrophe naturelle, c'est...*)

Les élèves peuvent organiser une lecture de poèmes en classe, lire un poème à haute voix chaque matin lors des messages pour sensibiliser l'école aux situations d'urgence humanitaire, ou encore, en faire un battage publicitaire pour une collecte de fonds scolaire en appui à des opérations de secours humanitaire.

ACTIVITÉ 4 : LA VULNÉRABILITÉ SOUS-JACENTE

Distribuer à chaque élève une copie de la *Fiche de l'élève : Le volcan de la vulnérabilité* (page 24). Expliquer aux élèves qu'ils utiliseront l'analogie d'un volcan en éruption pour comprendre la relation qui existe entre les effets dévastateurs d'une situation d'urgence humanitaire et la vulnérabilité de la population, avant que cette situation ne se produise.

La magnitude des conséquences géophysiques d'une éruption volcanique (panaches de cendre, coulées de lave) dépendra des facteurs terrestres sous-jacents (mouvements tectoniques, étirement de la croûte terrestre), tout comme la dévastation attribuable à une situation d'urgence humanitaire dépendra grandement de la vulnérabilité socioéconomique, politique et environnementale de la population, avant que cette situation ne se produise.

Attirer l'attention sur l'illustration du volcan. Les coulées de lave brûlante et les panaches de cendre dans le ciel représentent les effets visibles et dévastateurs des catastrophes naturelles (manque d'accès aux services de base, infrastructures endommagées, insécurité accrue), tandis que les facteurs préexistants sous le volcan, tels que le mouvement tectonique et l'amincissement de la croûte terrestre, représentent les facteurs sous-jacents qui rendent la population vulnérable aux conséquences de la situation d'urgence et qui, en fin de compte, influent sur la gravité de ces conséquences : pauvreté, dégradation environnementale, mauvaises conditions de vie.

Inviter les élèves à relire le document intitulé *Comprendre les situations d'urgence humanitaires lorsqu'une catastrophe se produit*. Les élèves relèvent individuellement certaines des conséquences que la catastrophe a engendré sur la population et les inscrivent sur l'illustration du volcan. Discuter ensuite en classe de leurs idées pour s'assurer que tous ont eu des réponses semblables.

Inviter ensuite la classe à réfléchir à tous les facteurs socioéconomiques, politiques et environnementaux préexistants et sous-jacents possibles, qui pourraient avoir contribué à la dévastation de cette situation en particulier (voir *Facteurs préexistants et sous-jacents possibles* pour des idées). Se préparer à guider les élèves, car ils trouveront cette tâche ardue. Leur demander d'inscrire leurs idées sur leur illustration du volcan.

Après la période de réflexion, demander aux élèves de travailler en groupes et d'effectuer une recherche plus approfondie sur cinq facteurs parmi la liste, et d'expliquer en quoi ces facteurs ont rendu les enfants dans cette zone d'urgence plus vulnérables aux conséquences de la catastrophe. Les élèves devraient préparer une présentation créative d'une durée de cinq minutes visant à exposer leurs idées à leurs camarades de classe. Les encourager à utiliser le théâtre, le chant et des éléments audiovisuels pour rendre leur présentation intéressante.

FACTEURS PRÉEXISTANTS ET SOUS-JACENTS POSSIBLES

Socioéconomiques

Analphabétisme/manque d'éducation
Mauvaises communications et technologies désuètes
Poids de la dette internationale
Forte densité de population
Dépendance à l'aide étrangère
Règles commerciales inéquitables (tarifs, subventions)
Vaste écart entre les riches et les pauvres
Mauvaise infrastructure et accès inadéquat aux services de base
Faible assiette fiscale
Faible revenu par habitant
Programmes de soins de santé et d'aide sociale inadéquats
Mauvais codes du bâtiment
Mauvaises préparations aux catastrophes et manque de détection précoce de celles-ci
Proportion élevée de personnes âgées de moins de dix-huit ans

Politiques

Corruption
Mauvaise gouvernance
Conflit
Concentration du pouvoir et du processus décisionnel dans les centres urbains

Environnementaux

Changements climatiques
Dégradation et érosion des sols en raison de mauvaises pratiques agricoles et de la déforestation
Pratiques minières préjudiciables
Situation géographique problématique : région exposée aux ouragans, aux inondations et aux tremblements de terre.

Cette activité est tirée et adaptée du document *Catastrophes naturelles, Guide de l'animateur* de la Croix-Rouge canadienne.

LEÇON 3 : RÉAGIR AUX SITUATIONS D'URGENCE HUMANITAIRE

OBJECTIF

Comprendre comment les organismes d'aide humanitaire ainsi que les survivantes et survivants réagissent aux situations d'urgence.

MATÉRIEL

- Copies découpées de la photo et de la légende de la *Fiche de l'élève : Photo de situation d'urgence* (page 25) – une copie par groupe de trois élèves
- Copies de la *Fiche de l'élève : Les interventions de l'UNICEF* (page 26) – une copie par groupe de trois élèves
- Copies de la *Fiche de l'élève : Devoir – Faire un appel de fonds* (page 27) – une copie par élève
- Accès à des ordinateurs et à Internet
- Copies de la *Fiche de l'élève : Un plan d'action* (page 28)

ACTIVITÉ 1 : LA RÉSILIENCE

Écrire les citations suivantes au tableau, ainsi que les directives : « Selon toi, quels liens existent entre ces citations et pouvoir survivre à une situation d'urgence humanitaire? Écrire une réponse brève, puis rédiger une phrase qui rend l'essence même de tes idées. »

- « Tombe sept fois, relève-toi huit fois. » traduction libre – Proverbe japonais
- « Ce qui ne me détruit pas me rend plus fort. » traduction libre – Friedrich Nietzsche
- « L'homme n'a jamais rien conçu de plus résilient que l'esprit humain. » traduction libre – Bern William

Demander aux élèves de travailler individuellement sur leur réponse et leur phrase, pour ensuite présenter leurs résultats à la personne assise à leur côté. Demander à quelques élèves de présenter leurs exemples à la classe.

Discussion : En situation de crise et de catastrophe, l'attention est principalement dirigée vers les organismes de secours et le personnel humanitaire. Ce sont pourtant les survivantes et les survivants, soit les parents, les voisines, les voisins, les amis et les amis, qui doivent apporter leur aide en premier lieu. En situation d'urgence, les personnes directement touchées doivent faire preuve de souplesse, de créativité et d'une remarquable résilience.

Discuter de la notion de *résilience*. Questions : Qu'est-ce qui permet aux êtres humains de supporter un stress et des catastrophes unimaginables? Selon toi, qu'est-ce qui renforce la résilience d'une personne? Pourquoi certaines personnes sont-elles plus résilientes que d'autres?

Demander aux élèves d'effectuer une recherche et de trouver un exemple de résilience en situation d'urgence humanitaire. Voir la section *Autres ressources* (page 29) pour connaître des ressources fiables sur le Web.

Organiser une discussion pour que les élèves puissent présenter les histoires et les témoignages qu'ils auront trouvés.

ACTIVITÉ 2 : L'INTERVENTION HUMANITAIRE

Initier les élèves au travail humanitaire en consultant les diverses ressources en ligne de l'encadré Ressources en ligne. Demander aux élèves de chercher l'information qui leur permettra de répondre à ces questions :

- Comment les organismes d'aide humanitaire, les gouvernements et les agences des Nations Unies unissent-ils leurs efforts lors d'une situation d'urgence?
- Quels sont certains des besoins les plus essentiels auxquels le personnel humanitaire est amené à répondre en situation d'urgence?
- À quels obstacles le personnel humanitaire doit-il faire face en situation d'urgence?

Résilience humaine : qualité du caractère permettant aux êtres humains de faire face au stress et aux catastrophes. La résilience permet aux êtres humains de se remettre d'une crise avec détermination et de refuser d'abandonner.

Ressources en ligne

The Sphere Project – Introduction to Humanitarian Challenges (42 min) Note importante, le site Web est disponible en français mais la vidéo est en anglais
<http://www.sphereproject.org/content/view/200/217>
UNICEF – Dans les situations d'urgence
http://www.unicef.org/french/emerg/index_issues.html
Nations Unies – Bureau de la coordination des affaires humanitaires
<http://www.un.org/fr/mainbodies/secretariat/ocha.shtml>

ACTIVITÉ 3 : L'INTERVENTION DE L'UNICEF

Diviser la classe en équipes de trois. Distribuer à chaque groupe une copie de la photo tirée de la *Fiche de l'élève : Photo d'une situation d'urgence* (page 25). Demander aux élèves de bien observer la photo puis de discuter des questions suivantes en groupe :

- Que vois-tu au premier plan? Que vois-tu en arrière-plan?
- Selon toi, quelle situation illustre la photo? Quels indices précis étayent ton hypothèse?
- Rédige une brève légende pour décrire la photo.

Présenter certaines des réponses des groupes.

Distribuer à chaque groupe une copie de la légende et une copie de la *Fiche de l'élève : Les interventions de l'UNICEF* (page 26). Demander aux élèves de lire la légende et les descriptions des interventions, puis de déterminer celles qui doivent être mises en place en premier lieu dans ce scénario. Les élèves classent en losange (voir l'encadré Classement en losange ci-contre) les interventions et présentent les résultats et justifications à la classe.

ACTIVITÉ 4 : DIGNITÉ ET CATASTROPHE

Écrire la question suivante au tableau avant que les élèves entrent dans la classe : Quelle est ta définition du mot « dignité »? Quels mots et images te viennent à l'esprit lorsque tu penses à la notion de « dignité »? Demander aux élèves de préparer leurs réponses en attendant le début du cours.

Discuter des idées des élèves. Utiliser la définition fournie pour alimenter la discussion.

Demander aux élèves de décrire individuellement par écrit à quoi ressemble la « dignité humaine » lors d'une situation d'urgence humanitaire. Inviter les élèves à présenter leur réponse à la classe. Discussion : Quelles idées ou images courantes associons-nous à la dignité humaine lors d'une situation d'urgence? S'agit-il là des images ou histoires que nous présentent généralement les médias après qu'une catastrophe se produit? Selon toi, les médias présentent-ils les survivantes et survivants d'une situation d'urgence avec dignité? Pourquoi?

Demander aux élèves d'analyser une situation d'urgence humanitaire actuelle dans les médias (voir l'encadré *Un point de départ* ci-contre) en consultant des articles sur le Web. Leur demander de déterminer dans quelle mesure, selon eux, la dignité des survivantes et des survivants est bien représentée dans les articles. Ils peuvent réfléchir à des questions telles que : Selon toi, les médias présentent-ils des articles qui respectent la dignité humaine lors d'une catastrophe? Explique pourquoi en utilisant des exemples issus de ta recherche. Les articles publiés par la presse internationale sont-ils comparables à ceux publiés par les médias dans le pays touché? Pourquoi, selon toi? Les élèves peuvent inscrire leurs idées et leurs réponses aux questions à leur journal.

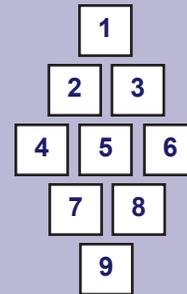
ACTIVITÉ 5 : FAIRE UN APPEL DE FOND

Note : Cette activité suppose une compréhension préalable de la notion de stéréotype.

Discuter de l'importance que les organismes d'aide humanitaire aient du personnel de terrain chargé des communications dans une zone en situation d'urgence. Ainsi, l'information est adaptée au grand public et peut encourager la population à effectuer des dons; l'information peut être transmise aux donatrices et aux donateurs afin de les informer de la situation et de leur expliquer en quoi leur soutien permet de venir en aide aux personnes dont la vie a été bouleversée; l'information est généralement plus précise et plus fiable que celle non confirmée par des médias non reconnus.

Classement en losange :

Les élèves classent les interventions les plus importantes ou de priorité absolue tout en haut, celles de priorité moins grande au deuxième rang, etc. Ils pourraient avoir à déplacer les interventions jusqu'à ce que tous les élèves acceptent le classement.



Dignité : état d'esprit commandant naturellement le respect et un traitement éthique.

Un point de départ

Radio-Canada : <http://www.radio-canada.ca>

Google Actualités : <http://news.google.ca>

Reuters : <http://fr.reuters.com>

L'appel aux donatrices et donateurs constitue probablement le besoin le plus immédiat auquel répond le personnel chargé des communications.

Diviser la classe en équipes de deux. Demander à chaque équipe de discuter des réponses aux questions suivantes, puis de présenter ses idées à la classe.

Discussion :

- Décrivez comment un appel de fonds en appui à une catastrophe peut t'inciter à faire un don.
- Qu'est-ce qui rend un appel de fonds particulièrement efficace? Quel est le ton à adopter? Comment les faits sont-ils présentés?

Par la suite, les équipes présentent certaines de leurs idées à la classe. Discussion : Qu'est-ce qui te motive à faire un don? Qu'est-ce qui rend un appel efficace? Discuter des appels destinés aux donatrices et donateurs et du conflit inhérent soulevé dès que des organismes humanitaires sollicitent des dons en appui à leur travail lors d'une situation d'urgence (voir l'encadré *Parler des situations d'urgence* ci-dessous).

Distribuer à chaque équipe une copie de la *Fiche de l'élève : Devoir 1 – Faire un appel de fonds* (page 27). Discuter des lignes directrices communes des élèves concernant les messages relatifs aux situations d'urgence, puis expliquer le devoir. Demander aux élèves de chercher trois appels aux donatrices et donateurs sur le Web et de les évaluer au moyen des lignes directrices. Les élèves doivent répondre aux questions puis suivre les lignes directrices pour concevoir leur propre appel de fonds en appui à la situation d'urgence humanitaire actuelle de leur choix.

Chaque équipe de deux s'associe à une autre et lui présente son appel de fonds. Chaque équipe évalue l'appel de l'autre au moyen des lignes directrices et ajoute ses recommandations visant à l'améliorer.

Question : Était-il difficile de concevoir un appel efficace et conforme aux lignes directrices?

PARLER DES SITUATIONS D'URGENCE

En règle générale, les appels de fonds en appui à des situations d'urgence humanitaire sont plus efficaces lorsqu'ils suscitent des émotions, de la compassion, un sens de l'urgence et un sentiment d'injustice chez la donatrice ou le donateur potentiel. Par le passé, les photos qui accompagnaient ces appels présentaient les survivantes et les survivants comme des personnes désespérées.

Le personnel humanitaire était aux prises avec la difficulté inhérente de présenter avec dignité des survivantes et survivants, tout en dévoilant la situation réelle de manière à inciter le public à appuyer les opérations de secours. Au rythme auquel les nouvelles sont consommées dans les médias aujourd'hui, les communicatrices et communicateurs rivalisent pour que leur appel et leur histoire soient remarqués. Parfois, on utilise des photos indignes, révélant des stéréotypes, comme des mains tendues désespérément en attendant de l'aide et des sauveurs. Ces images perpétuent l'irréalisme voulant que les survivantes et les survivants de situations d'urgence humanitaire dans le monde en développement soient des victimes inaptes, qui n'attendent que de l'aide et sont incapables ou peu disposées à prendre des mesures pour améliorer leur situation.

De telles images sont parfois efficaces pour recueillir des fonds et, puisque c'est l'objectif immédiat afin d'apporter de l'aide, certains organismes soutiennent qu'elles sont un mal nécessaire. D'autres invoquent que piétiner la dignité des personnes que vous essayez d'aider constitue une position irréfléchie. Cette stratégie ne tient pas compte des systèmes et structures injustes, qui laissent certains groupes vulnérables aux catastrophes récurrentes. Elle ne conteste pas non plus ces systèmes, mais renforce ce stéréotype. Au cours des dernières décennies, le personnel humanitaire a établi des lignes directrices auxquelles il se conforme (voir la *Fiche de l'élève : Devoir – Faire un appel de fonds*) pour ses communications concernant les partenaires et bénéficiaires de ses programmes.

Devoir : Une fois leur recherche sur le Web ou dans les journaux terminée, les élèves choisissent un appel de fonds qui, selon eux, pourrait être amélioré. Ils écrivent une lettre à l'organisme à l'origine de l'appel expliquant pourquoi des améliorations devraient y être apportées.

ACTIVITÉ 6 : GALVANISER LE SOUTIEN

Présenter la vidéo officielle de *We Are the World, 25 ans après pour Haïti*. Discuter de l'histoire à l'origine de la version initiale de cette chanson (voir l'encadré *We Are the World, 25 ans après pour Haïti* ci-contre).

Expliquer aux élèves que, lorsqu'une situation d'urgence humanitaire importante se produit, un appel de fonds officiel coordonné est souvent mis de l'avant par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies. Au mois de mars 2010, de tous les appels actuellement en attente de fonds, celui en faveur d'Haïti était le plus important et affichait le pourcentage le plus élevé de fonds requis pour lesquels les donateurs et donatrices avaient déjà promis de verser des dons.

Discuter des questions suivantes :

- Qu'est-ce qui fait que l'attention de la population est davantage portée sur la situation en Haïti que sur celle des autres situations d'urgence?
- Bien que nous soyons fascinés par des catastrophes comme le séisme en Haïti lorsqu'elles se produisent, pourquoi notre attention est-elle si rapidement détournée après environ un mois? Pourquoi ne continuons-nous pas à y prêter attention, en particulier en sachant que les opérations de secours et de reconstruction se poursuivront pendant des années?

Demander aux élèves de choisir une situation d'urgence humanitaire actuelle qui, selon eux, ne reçoit pas de couverture médiatique suffisante. Les élèves devraient écrire une lettre à la ou au chef de la salle des nouvelles d'un journal en expliquant pourquoi on devrait accorder une meilleure couverture.

ACTIVITÉ 7 : NOTRE RÉACTION

Après en avoir appris plus sur les situations d'urgence humanitaire et sur leurs conséquences qu'elles engendrent, les élèves souhaiteront probablement contribuer à prévenir de telles situations et à y réagir. Utiliser la *Fiche de l'élève : Un plan d'action* (page 28) pour aider les élèves à établir un plan d'action en fonction de ce qu'ils ont appris. Ils peuvent travailler individuellement, en équipe, ou en collaboration avec des clubs ou des conseils scolaires.

Les aider à analyser leurs intérêts avant de choisir un point de vue. Peut-être s'intéressent-ils particulièrement au lien entre les changements climatiques et les catastrophes naturelles, par exemple. Ils pourraient choisir de concevoir une campagne éducative sur le lien qui existe entre les deux phénomènes ou une campagne de sensibilisation encourageant des changements de comportement qui atténueraient les changements climatiques.

Quel que soit le plan d'action, le processus favorisera la compassion chez les élèves et développera leurs compétences en matière de citoyenneté mondiale.

We Are the World, 25 ans après pour Haïti

Le 1^{er} février 2010, plus de 80 artistes connus ont enregistré une nouvelle version de la chanson *We Are the World* en signe de solidarité avec Haïti après le tremblement de terre qui a frappé le pays le 12 janvier 2010. À l'origine, la chanson avait été enregistrée pour recueillir des fonds en appui aux opérations de secours en Éthiopie, en Afrique, après qu'une terrible famine a ravagé le pays.

La chanson a été télédiffusée pour la première fois au monde lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver 2010 de Vancouver au Canada.

Les personnes qui souhaitent appuyer Haïti par l'entremise de la fondation *We Are the World* peuvent acheter la chanson sur iTunes, une partie du produit de la vente de cette chanson est versée aux organismes de bienfaisance et aux organisations à pied d'œuvre en Haïti.

Pour en apprendre plus sur le projet et sur les artistes participants, consulter le <http://wearetheworldfoundation.org/>.

ACTIVITÉ DE RÉFLEXION DU PERSONNEL

OBJECTIF

Aider le personnel à définir son rôle dans l'enseignement aux jeunes concernant les catastrophes et les compétences en matière de citoyenneté mondiale.

MATÉRIEL

- Copies de la section *Parler des catastrophes aux adolescentes et adolescents* (page 6) – une copie par membre du personnel
- Grandes feuilles, marqueurs, feuillets autoadhésifs

ACTIVITÉ 1 : PARLER DES SITUATIONS D'URGENCE HUMANITAIRE AUX ADOLESCENTES ET ADOLESCENTS

Distribuer des copies de la section intitulée *Parler des catastrophes aux adolescentes et adolescents* (page 6). Demander au personnel de lire le document, puis d'en discuter en petits groupes. Amorces de discussions :

- Parlez-nous de votre expérience de communication avec les jeunes concernant les catastrophes?
- Comment vous sentez-vous de devoir aborder ce type de sujet dans votre classe?
- Quels aspects des catastrophes sont les plus difficiles à aborder avec les jeunes? Pourquoi?
- De quelle manière créative avez-vous abordé le sujet « catastrophes » dans votre classe?
- Comment avez-vous intégré le sujet « catastrophes » au programme scolaire?

ACTIVITÉ 2 : OBSTACLES ET OCCASIONS FAVORABLES

Entamer une discussion avec le personnel au moyen des amorces suivantes et des points à débattre de la section *Mobiliser la participation de l'école* (page 7) de ce guide :

- De nombreux jeunes expriment le désir de réagir ou de prendre des mesures après avoir entendu parler de catastrophes. Croyez-vous que la responsabilité de soutenir cette volonté d'agir appartient à l'école? Inviter le personnel à discuter de ses idées.
- Si nous adoptions une approche à l'échelle de l'école pour répondre à une catastrophe en particulier, quels différents moyens pourraient être mis de l'avant? À quoi pourrait ressembler cette approche? S'agirait-il d'une activité parascolaire ou d'une activité menée en classe? La campagne serait-elle commune à tous les programmes? Quelles activités proposerions-nous? Comment les élèves seraient-ils encouragés à présenter des projets et à les mettre en œuvre?
- Quels avantages y a-t-il à adopter une approche à l'échelle de l'école? Rép. : La possibilité pour les élèves de participer, de structurer leur identité, de favoriser leur empathie et leur compassion ainsi que de faire preuve de citoyenneté mondiale, la sollicitude allant au-delà de la communauté scolaire ainsi que la valorisation de l'esprit scolaire et des valeurs morales, etc.
- Quels obstacles entravent une approche à l'échelle de l'école? Inscrire les idées sur des feuillets autoadhésifs et les afficher sur une grande feuille.
- Quelles occasions favorisent une approche à l'échelle de l'école? Inscrire les idées sur des feuillets autoadhésifs et les afficher sur la même grande feuille. Réorganiser les feuillets autoadhésifs de manière à grouper par deux les obstacles et les occasions correspondants. Demander aux groupes de présenter leurs idées.
- Qu'est-ce qui assure le succès des initiatives à l'échelle de l'école? Une telle campagne est-elle actuellement réalisable?

RESSOURCE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT :
EXEMPLE DE NUAGE DE MOTS



RESSOURCE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT : ÉNONCÉS « QU'EN PENSEZ-VOUS? »

ÉNONCÉ 1

Les catastrophes naturelles ne font pas de distinction parmi les victimes : tout le monde est vulnérable de façon égale.

Quelques idées...

Certaines régions et personnes sont plus vulnérables que d'autres aux catastrophes. Bien que ces catastrophes soient d'origine naturelle (conditions géographiques et environnementales et une plaine inondable, par exemple), ou attribuables à des conditions politiques, économiques et sociales (pauvreté et densité de population, par exemple), certaines populations sont plus exposées au danger et subissent une plus grande dévastation lorsque ces catastrophes se produisent. La souffrance humaine causée par des catastrophes est plus profondément ressentie dans les pays en développement, en particulier dans les nations pauvres qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour faire face aux retombées. Les pays à faible indice de développement humain affichent un taux de mortalité supérieur après des catastrophes.

ÉNONCÉ 2

Un pays dévasté et en situation d'urgence humanitaire devrait pouvoir davantage compter sur ses propres ressources que sur l'aide internationale.

Quelques idées...

Par définition, il y a situation d'urgence humanitaire lorsque la capacité d'intervention d'une population est bouleversée par une catastrophe naturelle ou par une crise provoquée par l'homme. Les populations touchées doivent donc souvent compter sur une aide extérieure. Il est vrai que certains pays sont mieux placés (accès aux ressources, capacités gouvernementales et militaires, etc.) que d'autres pour intervenir lors d'une situation d'urgence humanitaire. Toutefois, il est rarement mentionné que, dans de nombreuses situations d'urgence humanitaire, une part importante des mesures d'intervention vient du pays touché. Les organismes tels que l'UNICEF travaillent en collaboration avec divers partenaires locaux lors d'interventions d'urgence. Ces partenariats avec les gouvernements nationaux, des organisations non gouvernementales (ONG) locales et des groupes communautaires, de même que le personnel sur place de l'UNICEF et d'autres agences des Nations Unies sont essentiels pour assurer la meilleure prestation possible de l'aide humanitaire. Les compétences locales sont généralement plus solides, plus rapidement accessibles et plus rentables que le personnel international, bien que des spécialistes internationaux soient parfois nécessaires lors de crises particulières.

ÉNONCÉ 3

L'adoption à l'étranger représente la meilleure solution pour sortir les orphelines et les orphelins de la région en crise, lors d'une situation d'urgence humanitaire.

Quelques idées...

Selon les organismes humanitaires qui protègent les droits de l'enfant, il ne faut sortir les orphelines et les orphelins de leur milieu qu'en tout dernier recours. En situation d'urgence humanitaire, tout est mis en œuvre pour réunir les enfants non accompagnés et leurs parents et, si les enfants sont devenus orphelins ou orphelines, des programmes d'enregistrement et de localisation des familles sont mis en place et appliqués avant que l'adoption soit prise en compte.

ÉNONCÉ 4

Les journalistes ainsi que les communicatrices et communicateurs devraient utiliser toutes les photographies et les textes nécessaires à la canalisation de l'attention sur les situations de crise humanitaire.

Quelques idées...

La plupart des communicatrices et communicateurs spécialistes des situations d'urgence humanitaire suivent les directives générales pour la présentation d'articles et de photographies de personnes en situation de crise. Ces directives tiennent compte des droits fondamentaux et font en sorte que les communicatrices et les communicateurs présentent avec dignité les survivantes et les survivants, soit comme des personnes qui participent activement, et non comme des victimes impuissantes. Cependant, certains articles sont partiels afin de susciter une réaction émotionnelle chez la lectrice ou le lecteur, de manière à maintenir son attention suffisamment longtemps pour recueillir des dons essentiels; ces articles ne suscitent malheureusement pas longtemps l'intérêt, et le public passe rapidement à autre chose.

ÉNONCÉ 5

Le meilleur moyen d'appuyer une intervention humanitaire est de faire des dons en nature : nourriture, vêtements, etc.

Quelques idées...

Lorsqu'une crise humanitaire se produit, la plupart des organismes d'aide humanitaire demandent des dons sans affectation particulière, car ils offrent plus de flexibilité. Ces dons en argent permettent aux organisations d'acheter les marchandises nécessaires dans le pays touché, ce qui soutient l'économie locale. Ce type de dons permet de veiller à l'achat de fournitures et de marchandises les plus essentielles. Les articles recueillis à l'étranger, quoique relevant de gestes bien intentionnés, entraînent souvent des coûts élevés d'emballage, de transport et de distribution.

FICHE DE L'ÉLÈVE : TES DROITS

Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (la Convention)

Article 1

Toute personne de moins de 18 ans a les droits énumérés dans la Convention.

Article 2

Chaque enfant a ces droits, peu importe qui il est, où il vit, qui sont ses parents, qu'il soit un garçon ou une fille, qu'il soit pauvre ou riche ou qu'il souffre d'un handicap, et quelles que soient sa langue, sa religion ou sa culture. Sans distinction et en toute circonstance, chaque enfant doit être traité avec justice.

Article 3

Tous les adultes doivent faire ce qui est le mieux pour toi. Quand les adultes prennent des décisions, ils doivent penser à la façon dont elles vont affecter les enfants.

Article 4

Le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que tes droits sont respectés. Il doit aider ta famille à protéger tes droits et à créer un environnement qui te permette de grandir et de développer ton potentiel.

Article 5

Ta famille a la responsabilité de t'aider à apprendre à exercer tes droits et de s'assurer que tes droits sont respectés.

Article 6

Tu as le droit de vivre.

Article 7

Tu as droit à un nom, et ce nom doit être reconnu officiellement par le gouvernement. Tu as le droit d'avoir une nationalité (le droit d'appartenir à un pays).

Article 8

Tu as le droit d'avoir une identité – un document officiel qui reconnaît qui tu es. Personne ne peut te l'enlever.

Article 9

Tu as le droit de vivre avec tes parents, à moins que cela ne te nuise. Tu as le droit de vivre dans une famille qui s'occupe de toi.

Article 10

Si tu ne vis pas dans le même pays que tes parents, tu as le droit d'être avec eux.

Article 11

Tu as le droit d'être protégé contre l'enlèvement.

Article 12

Tu as le droit d'exprimer ton opinion, et les adultes doivent t'écouter et prendre au sérieux ce que tu dis.

Article 13

Tu as le droit d'être informé et de partager ce que tu penses avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que cela ne blesse pas les autres ou ne les offense pas.

Article 14

Tu as le droit de choisir ta religion et tes croyances. Tes parents doivent t'aider à décider ce qui est bien et ce qui est mal, et ce qui est le mieux pour toi.

Article 15

Tu as le droit de choisir tes amis, de te joindre à des groupes et de former des groupes, tant que cela ne nuit pas aux autres.

Article 16

Tu as droit à ta vie privée.

Article 17

Tu as le droit de savoir ce qui est important pour ton bien-être. La radio, les journaux, les livres, les ordinateurs, par exemple, doivent te transmettre cette information. Les adultes doivent s'assurer que l'information que tu obtiens n'est pas nuisible, et t'aider à trouver et à comprendre l'information dont tu as besoin.

Article 18

Tu as le droit d'être élevé par tes parents, si possible.

Article 19

Tu as le droit d'être protégé contre la violence et les mauvais traitements, physiques et psychologiques.

Article 20

Tu as le droit qu'on s'occupe spécialement de toi et qu'on t'aide, si tu ne peux pas vivre avec tes parents.

Article 21

Tu as le droit qu'on s'occupe de toi et qu'on te protège, si tu es adopté ou confié à d'autres personnes.

Article 22

Tu as droit à une protection spéciale et à de l'aide si tu es un réfugié (si tu as été forcé de quitter ta maison ou si tu vis dans un autre pays), ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la Convention.

Article 23

Tu as droit à l'éducation et aux soins dont tu as besoin, si tu es handicapé, ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la Convention, pour pouvoir vivre une vie harmonieuse.

Article 24

Tu as droit aux meilleurs soins de santé possibles, à de l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et sûr, à l'information qui peut t'aider à rester en santé.

Article 25

Si tu vis loin de chez toi ou si tu es confié à des personnes loin de chez toi, tu as droit à ce que tes conditions de vie soient examinées régulièrement. Il faut s'assurer que ces conditions de vie sont appropriées à ta situation.

Article 26

Tu as droit à de l'aide du gouvernement si tu es pauvre ou démuné.

Article 27

Tu as droit à de la nourriture, à des vêtements, à un endroit sûr où tu peux vivre et recevoir les soins dont tu as besoin. Tu ne dois pas être désavantagé : tu dois pouvoir faire la plupart des choses que les autres enfants peuvent faire.

Article 28

Tu as droit à une éducation de qualité. Tu dois pouvoir poursuivre tes études selon tes capacités.

Article 29

L'éducation doit te permettre d'utiliser tes talents et tes aptitudes. Elle doit aussi t'aider à apprendre à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes.

Article 30

Tu as le droit d'avoir ou de choisir ta culture, ta langue et ta religion. Pour que ce droit soit respecté, les populations minoritaires et les populations indigènes ont besoin d'une protection spéciale.

Article 31

Tu as le droit de jouer et de te reposer.

Article 32

Tu as le droit d'être protégé contre le travail qui nuit à ta santé ou t'empêche d'aller à l'école. Si tu travailles, tu as le droit d'être en sécurité et de recevoir un salaire raisonnable.

Article 33

Tu as le droit d'être protégé contre l'usage des drogues et leur trafic.

Article 34*

Tu as le droit d'être protégé contre l'abus sexuel.

Article 35

Personne n'a le droit de t'enlever ou de te vendre.

Article 36

Tu as le droit d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation.

Article 37

Personne n'a le droit de te punir cruellement ou de te maltraiter.

Article 38

Tu as le droit de vivre en paix et d'être protégé si tu vis dans une région en guerre. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent pas être forcés à s'enrôler dans un groupe armé ou à participer à la guerre.

Article 39

Tu as le droit d'être aidé si tu es blessé, négligé ou maltraité.

Article 40

Tu as droit à une aide juridique et à un traitement juste, dans un système judiciaire qui respecte tes droits.

Article 41

Si les lois de ton pays protègent mieux tes droits que les articles de la Convention, ces lois doivent être appliquées.

Article 42

Tu as le droit de connaître tes droits! Les adultes doivent eux-mêmes les connaître et t'aider à les comprendre.

Article 43 to 54

Ces articles expliquent comment les gouvernements et des organisations internationales comme l'UNICEF continuent de travailler à s'assurer que tous les enfants voient leurs droits respectés.

FICHE DE L'ÉLÈVE : LES DROITS DE L'ENFANT ET LES SITUATIONS D'URGENCE

DIRECTIVES :

1. Lire l'encart de deux pages intitulé *Comprendre les situations d'urgence humanitaire lorsqu'une catastrophe se produit Réponse 2*
2. Repérer quatre droits de l'enfant qui ne sont pas respectés en raison de cette situation d'urgence. Inscire chaque droit en guise de titre dans les tableaux ci-dessous.
3. Pour chacun de ces droits, trouver des exemples qui illustrent pourquoi il n'est pas respecté. Par exemple : destruction des établissements scolaires; perte d'enseignantes et d'enseignants. Écrire les exemples dans le tableau ci-dessous.
4. Trouver des exemples d'interventions ou de programmes mis en place pour subvenir aux besoins des enfants. Écrire les exemples dans le tableau ci-dessous.
5. Répondre aux questions à débattre. Inscire les réponses au verso de cette fiche.

DROIT	DROIT
EXEMPLES	EXEMPLES
<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
INTERVENTIONS	INTERVENTIONS
<hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/>
DROIT	DROIT
EXEMPLES	EXEMPLES
<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
INTERVENTIONS	INTERVENTIONS
<hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/>

QUESTIONS À DÉBATTRE :

1. Quelles seront les conséquences, à long terme, si ces droits continuent de ne pas être respectés?
2. Pourquoi les enfants dans cette région étaient-ils vulnérables à la violation de ces droits, et ce, même avant que la situation d'urgence ne se produise?
3. Quelles mesures doivent être prises pour protéger les droits de ces enfants à l'avenir?
4. À qui incombe la responsabilité de protéger les droits de ces enfants?

FICHE DE L'ÉLÈVE : DES VOIX VULNÉRABLES*

<p>« Il est très difficile de vivre en guerre. On ne fait qu'attendre le moment où on va mourir. » – Sanel de la Bosnie-Herzégovine, âgé de 12 ans</p>	<p>« Vous passez des années à construire une maison puis, en un instant, elle est détruite. » – Aygun d'Azerbaïdjan, âgé de 17 ans</p>
<p>« Ils (les membres du gouvernement) ne se soucient pas de nous. Et même s'ils le faisaient, je suppose qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire pour nous aider. » – Un jeune homme du Sierra Leone, âgé de 15 ans</p>	<p>« Lorsque le conflit a éclaté dans notre communauté, nous avons fui et avons l'impression que les balles nous poursuivaient dans les bois. » – Une jeune femme des Philippines, âgée de 17 ans</p>
<p>« Il n'y avait ni eau ni nourriture. Les gens devaient risquer leur vie pour trouver quelque chose à manger. » – Un jeune homme de la Sierra Leone</p>	<p>« Le soleil nous rend malades [à cause du manque d'abris], et nous n'avons pas de chaussures. » – Une jeune fille du Sri Lanka, âgée de 13 ans</p>
<p>« Nous ressentons et comprenons ce qui se passe et nous voulons faire quelque chose pour changer la situation. » – Âge et sexe inconnus, Indonésie</p>	<p>« L'école et mon ami Wilmar me manquent. J'ignore ce qui lui est arrivé. Je souhaite retourner bientôt à l'école. » – Jerome des Philippines, âgé de 7 ans</p>
<p>« Nous avons tous perdu une part de notre vie qui ne reviendra jamais. » – Un jeune homme du Burundi, âgé de 18 ans</p>	<p>« Pourquoi devons-nous être punis? » – Une jeune fille du territoire palestinien occupé, âgée de 14 ans</p>
<p>« Le conflit armé [est peut-être] terminé, mais nous vivons encore d'autres types de guerres – pauvreté, analphabétisme, chômage, délinquance juvénile et bien d'autres. » – Un jeune homme d'Angol, âgé de 16 ans</p>	<p>« Tout a disparu. Je devais passer des examens cette année, et tous mes papiers ont disparu. Mon école et mon dortoir sont détruits. Je suis donc très heureuse de recevoir tout ce qu'on me donne. » – Anne d'Haïti, âgée de 16 ans</p>
<p>« Que ressentiriez-vous si vos parents étaient subitement emportés par la mer déchaînée et si vous ne pouviez plus jamais les voir? Que ressentiriez-vous si le corps de votre sœur ou de votre frère était retrouvé sous les décombres de votre maison? Que ressentiriez-vous si vous perdiez vos cousins, cousines, grands-parents, camarades, enseignantes, enseignants et toutes les personnes que vous aimez? Et tout ça, en une seule matinée? » – Nisaa, de l'Indonésie, âgée de 19 ans</p>	<p>« Que souhaites-tu le plus à l'instant même? » « Je veux aller à l'école. » « Allais-tu à l'école avant le tremblement de terre? » « Non mais, maintenant, je veux y aller. » « Pourquoi? » « Parce que mon pays est détruit et je veux le reconstruire » – Marie-Ange d'Haïti, âgée de 11 ans</p>
<p>« J'étais déprimé d'avoir perdu ma maison et de voir mes parents qui avaient perdu leur emploi. » – Songklod de la Thaïlande, âgé de 14 ans</p>	<p>« Je suis parfois en colère contre mes frères et ma sœur mais, en réalité, je suis très heureuse que nous ayons pu nous retrouver. » – Nishanthinidu Sri Lanka, âgée de 12 ans</p>

<p>« En accordant la priorité absolue aux droits de l'enfant, à sa survie, à sa protection et à son développement, nous servons l'intérêt supérieur de l'humanité tout entière. » – L'UNICEF</p>	<p>« On estime qu'au cours de chacune des dix prochaines années, 175 millions d'enfants risquent d'être touchés par des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques. » – L'UNICEF</p>
<p>« Au cours de la seule dernière décennie, les conflits armés ont causé la mort de plus de deux millions d'enfants. La plupart des décès en temps de guerre ne sont pas directement liés à la violence, mais à l'absence de nourriture, d'eau potable, de services de santé de base et à un manque d'hygiène. » – L'UNICEF</p>	<p>« Nous avons rassemblé des vivres, des médicaments, des vêtements et différentes autres choses et sommes allés à Pothuville [côte sud-est du Sri Lanka] et les avons distribués parmi la population. Nous ne pensions pas être des Cinghalais apportant de l'aide à des Tamouls ou à des musulmans. Nous ne pensions ni à la race ni à la religion. Nous aidions simplement des personnes. » – Prabhath C. du Sri Lanka, âgé de 19 ans</p>
<p>« Aucune tâche n'est plus importante que celle d'édifier un monde où tous nos enfants grandissent en bonne santé, dans la paix et la dignité pour réaliser pleinement leur potentiel. » – Kofi-Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unies</p>	<p>« Nous admettons avoir détruit notre pays. Nous, les jeunes, devrions être habilités à reconstruire nos communautés... Les ONG ne devraient pas tout faire à notre place. C'est à nous de le faire. » – Un jeune homme du Libéria, âgé de 18 ans</p>
<p>« Nous sommes toujours sous pression et, sincèrement, aucun être humain ne devrait vivre une telle vie. » – Une jeune femme du territoire palestinien occupé</p>	<p>« Les jeunes et les enfants devraient commencer à se considérer comme responsables de leur propre destin. » – Un jeune homme du Nigeria, âgé de 23 ans</p>
<p>« Il n'y a aucun arbre sous lequel jouer, ni aucun terrain de jeu où aller. » – Une jeune fille du Sri Lanka, âgée de 10 ans,</p>	<p>« La pauvreté est la pire forme de violence. » – Mahatma Gandhi</p>
<p>« Nous sommes l'avenir, et les gens devraient en être conscients. Actuellement, nous héritons d'un monde très instable. » – Une jeune femme de la Colombie, âgée de 16 ans</p>	<p>« Nous avons fui nos maisons sans rien emporter. Lorsque nous sommes revenus, tous nos biens avaient disparu. » – Un jeune homme des Philippines, âgé de 17 ans</p>
<p>« Ma maison a été entièrement détruite. Je n'ai pas le courage d'y retourner et d'y vivre à nouveau, d'aller nager seul dans la mer, bien que j'ai vu des touristes le faire. J'ai peur qu'une chose aussi terrible puisse se produire à nouveau. » – Ing de la Thaïlande, âgée de 11 ans</p>	<p>« Nous, les enfants, devrions élever la voix pour que plus de gens nous écoutent. Certains, comme moi, sont passionnés, mais ne savent tout simplement pas comment faire. » – Un jeune garçon de la République populaire démocratique de Corée, âgée de 14 ans</p>

*Les citations ci-dessus sont toutes véridiques et sont tirées des documents suivants de l'UNICEF : Allez-vous écouter? Voix de jeunes en zones de conflit; Voices of Hope: Adolescents and the Tsunami; divers communiqués de presse de l'UNICEF.

FICHE DE L'ÉLÈVE : LE VOLCAN DE LA VULNÉRABILITÉ

Utiliser l'analogie du volcan en éruption pour réfléchir à la relation entre les effets dévastateurs que peuvent entraîner les situations d'urgence humanitaire et la vulnérabilité de la population avant que la situation d'urgence ne se produise. La magnitude des conséquences géophysiques d'une éruption volcanique (panaches de cendre, coulées de lave) dépendra des facteurs terrestres sous-jacents (mouvements tectoniques, étirement de la croûte terrestre), tout comme la dévastation attribuable à une situation d'urgence humanitaire dépendra grandement de la vulnérabilité socioéconomique, politique et environnementale de la population avant que cette situation ne se produise. Inscrire dans l'illustration ci-dessous les effets d'une situation d'urgence humanitaire choisie et les facteurs socioéconomiques, politiques et environnementaux sous-jacents potentiels qui pourraient avoir rendu la population vulnérable à ces conséquences néfastes.



FICHE DE L'ÉLÈVE : PHOTO DE SITUATION D'URGENCE

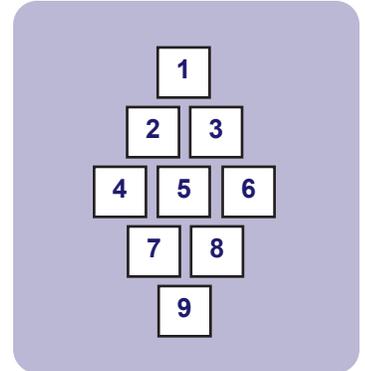


© UNICEF/NYHQ2005-2020/Noorani

Dans le village de Lamit, près de la ville de Kitgum, située dans le nord de l'Ouganda, deux soldats montent la garde tandis qu'une jeune fille portant un bébé marche le long d'une clôture de barbelés vers un abri soutenu par l'UNICEF. Elle est une « migrante nocturne », cherchant à échapper aux enlèvements ou aux attaques de la LRA. La LRA, ou Armée de résistance du Seigneur, enlève des enfants dans les districts nord de l'Ouganda depuis 1986. Les enfants sont recrutés de force dans le mouvement rebelle comme combattants, esclaves sexuels et porteurs. Certains enfants ont choisi de devenir des « migrants nocturnes », quittant chaque nuit leur maison et leur village pour chercher un abri dans les centres urbains relativement sûrs. Lorsque cette photo a été prise, le conflit avait entraîné le déplacement de 1,4 million de personnes, dont plus de 80 pour cent étaient des enfants et des femmes. L'insécurité accrue entravait les opérations de secours pour les populations touchées, lesquelles faisaient face à des pénuries de nourriture et au manque d'accès aux services de base, comme l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement. L'Ouganda a réussi à nettement réduire la prévalence du VIH, néanmoins, au moment où cette photo a été prise, des millions d'enfants étaient devenus orphelins à cause du sida et l'épidémie persistait, en particulier dans les zones touchées par le conflit.

FICHE DE L'ÉLÈVE : LES INTERVENTIONS DE L'UNICEF

Les exemples suivants illustrent certaines des interventions que l'UNICEF peut entreprendre pour répondre aux situations d'urgence humanitaire. Le classement en losange classe les neuf interventions selon leur degré de priorité pour mieux répondre au scénario du conflit en Ouganda. Classer les neuf interventions dans un diagramme en losange (voir ci-contre) en plaçant l'intervention la plus importante ou de priorité absolue tout en haut, celles de moins grande priorité au deuxième rang, etc. L'atteinte d'un consensus au sein du groupe nécessitera des discussions et le reclassement éventuel des interventions.



École temporaire

Les Écoles en boîte procurent les fournitures scolaires de base, tandis que les tentes-écoles offrent un abri permettant d'établir une école primaire temporaire pour les enfants déplacés. La routine de l'école permet de ramener un peu de stabilité dans la vie des enfants.

Espaces amis des enfants

Les espaces amis des enfants offrent aux enfants non accompagnés un lieu sûr où ils bénéficient de consultations psychosociales, sont protégés contre l'exploitation, la violence et la traite, et peuvent s'amuser avec d'autres enfants.

Réunification des familles

L'enregistrement des enfants non accompagnés et les programmes de localisation des familles visent à réunir les enfants et leurs parents. Des abris temporaires sûrs et des articles d'hygiène de base sont fournis aux enfants qui n'ont aucun parent sur qui se reposer.

Programmes de nutrition et d'alimentation

En présence de malnutrition, on fournit des aliments enrichis et des suppléments nutritionnels afin d'améliorer la santé des enfants. Des conseils en matière de nutrition sont prodigués aux parents d'enfants dénutris.

Eau salubre

Des trousse de purification de l'eau et d'hygiène, des pompes à main, des trousse de réparation de puits et des réservoirs d'eau permettent aux familles qui n'ont pas accès ou ont un accès limité à de l'eau potable d'y avoir accès et de bien laver et désinfecter leurs articles ménagers.

Programmes de vaccination

Les vaccins contre les maladies infantiles courantes, telles que la rougeole, la diphtérie et la coqueluche, protègent les enfants, en particulier ceux et celles qui vivent dans des zones densément peuplées où le risque de maladie est nettement accru.

Abri sûr et trousse pour les familles

Lors d'une situation d'urgence, la perte d'un abri expose les familles aux éléments naturels et à l'insécurité. On fournit un abri sûr, des couvertures, de bâches, de moustiquaires et des tentes aux familles déplacées.

Hygiène de base

Des installations sanitaires sont construites dans des zones accessibles auxquelles les familles déplacées peuvent avoir accès en toute sécurité. Les familles reçoivent du savon, des articles d'hygiène et des renseignements de base afin de prévenir les maladies et leur propagation.

Programmes de lutte contre le VIH et le sida

Lors d'une situation d'urgence, le dépistage volontaire du VIH, des consultations psychosociales et médicales et des traitements antirétroviraux (pour prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant) protègent les enfants les plus exposés au VIH.

DEVOIR – FAIRE UN APPEL DE FONDS

Lorsqu'une catastrophe naturelle se produit, tous les organismes d'aide humanitaire font face au même dilemme : comment susciter la compassion chez les donatrices et donateurs à l'échelle mondiale au moyen de photographies saisissantes sans enfreindre les règles éthiques imposant de présenter les survivantes et survivants avec dignité. Ces organismes ne disposent que de très peu de temps pour recueillir des fonds avant que l'attention des médias ne se porte sur un autre événement.

Au cours des quelques dernières décennies, les organismes d'aide humanitaire ont amélioré leurs communications concernant les bénéficiaires de leurs programmes. Dans la plupart des cas, les organismes respectent les normes et l'éthique qui guident leurs messages. Vous trouverez quelques exemples de directives communes ci-dessous.

DEVOIR

Ce devoir consiste à étudier l'appel de fonds de trois organismes d'aide humanitaire, qui concerne des situations d'urgence humanitaire. Des liens accompagnent généralement l'appel de fonds dans la page d'accueil du site Web de l'organisme. Il s'agit de rechercher des mots clés tels que « Alerte situation d'urgence », « Faire un don pour (situation d'urgence) » et « Appuyez notre travail ». Orienter la recherche vers des organismes tels que l'UNICEF, Médecins sans Frontières, la Croix-Rouge, Aide à l'enfance ou Vision mondiale.

Chaque appel devra être analysé en fonction de la grille de directives ci-dessous en analysant les photographies, vidéos et textes joints à l'appel de fonds et de les comparer aux directives. Répondre ensuite aux questions suivantes au verso de cette fiche :

- Lequel des trois appels suscite le plus d'émotions chez toi? Expliquer pourquoi.
- Quel appel t'inciterait le plus à faire un don? Pourquoi?
- Le cas échéant, quels stéréotypes concernant les survivantes et les survivants de ces situations d'urgence peut-on reconnaître à partir de ces appels?
- Si un appel enfreint les directives ci-dessous, mais s'avère efficace pour recueillir des dons, est-ce correct d'agir ainsi? Pourquoi?

Après avoir répondu aux questions, travailler en équipe pour élaborer votre propre appel. Choisir une situation d'urgence humanitaire actuelle ou passée et concevoir un appel de fonds d'une demi-page conforme aux directives.

	APPEL DE FONDS (organisation, situation d'urgence)		
Présenter des personnes dans des rôles actifs. Ne pas présenter les survivantes et survivants comme des victimes passives. La période de choc passe souvent rapidement, et ceux et celles qui survivent s'efforcent d'améliorer leur situation. Démontrer cette vérité.			
Éviter les stéréotypes. Éviter les clichés qui perpétuent les malentendus. Éviter, par exemple, de présenter des mains noires tendues attendant l'aide de sauveteurs bénévoles blancs ou des enfants au ventre gonflé tenant des bols vides. Ce type d'images ne fait que perpétuer des stéréotypes coloniaux de survivants et survivantes inaptes, qui attendent l'aide de leurs sauveteurs occidentaux.			
Inclure le contexte. Intégrer des détails concernant la situation, où elle s'est produite, à quel moment, qui est touché et comment. Présenter la véritable histoire liée à la photographie.			
Présenter des personnes du pays touché qui viennent en aide à d'autres. Le plus souvent, l'aide que reçoivent les personnes lors de catastrophes naturelles provient de leurs voisins, parents et amis ou de secouristes locaux. Éviter de présenter uniquement des photographies qui démontrent de l'aide de personnel étranger ou international.			
Ne donner que des renseignements précis. Ne pas embellir les détails, changer les noms de lieux ni transformer l'information pour rendre l'image plus évocatrice.			

Les directives *Faire un appel* de fonds sont tirées et adaptées de *Tips for Best-Practice Use of Pictures in Fundraising Appeals*, de la Croix-Rouge britannique.

FICHE DE L'ÉLÈVE : UN PLAN D'ACTION

Lors de la planification de mesures d'action concernant l'enjeu abordé, mieux vaut avoir une approche organisée et planifiée. Il y aura des obstacles en cours de route; il faudra résoudre les problèmes au fur et à mesure. En revanche, avoir un plan permet de rester sur la bonne voie et d'atteindre ses objectifs. Il faut évaluer ton travail au fur et à mesure et une fois le projet terminé.

Qu'est-ce qui t'intéresse? Décrire l'**enjeu** que tu aimerais aborder :

Qu'aimerais-tu accomplir? Quel **objectif** t'es-tu fixé?

Après avoir fixé un objectif, déterminer un **plan d'action** pour l'atteindre. Choisir les activités qui seront entreprises pour atteindre l'objectif, les ressources et le soutien dont tu auras besoin pour mener à bien ces activités, les obstacles potentiels auxquels tu pourras te heurter et comment les surmonter, ainsi qu'un échéancier pour chacune des activités.

Activités pour atteindre l'objectif	Ressources/soutien nécessaires à la mise en œuvre de chaque activité	Obstacles potentiels et idées pour les surmonter	Calendrier/échéancier pour chaque activité

Comment sauras-tu si tu as réussi? Décris quelques indicateurs de succès pour chaque activité planifiée.

Activité	Indicateurs de succès	Activité	Indicateurs de succès

AUTRES RESSOURCES

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

La Société canadienne de la Croix-Rouge, *Même la guerre a des limites*, 2010. <http://www.croixrouge.ca/article.asp?id=26024&tid=006>

La Société canadienne de la Croix-Rouge, *Vaincre la peur*, 2003. <http://www.croixrouge.ca/article.asp?id=33870&tid=001>

La Société canadienne de la Croix-Rouge, *Catastrophes naturelles : Analyser les causes non naturelles de la vulnérabilité*, 2009. <http://www.croixrouge.ca/article.asp?id=31495&tid=001>

IEARN, projet *Machinto* – “Do you hear the little bird crying? .. <http://media.iearn.org/projects/machinto>

Aide à l'enfance, *Learning about children affected by conflict in Sudan: A teacher's resource*, 2006. http://www.savethechildren.org.uk/en/docs/rtf_teaching_resource.pdf

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), jeu de simulation *Envers et contre tout*, <http://www.enversetcontretout.org/>

UNICEF, *Situations d'urgence humanitaire*, <http://globalclassroom.unicef.ca/pdf/humanitarian.pdf>

Vision mondiale Nouvelle-Zélande, jeu de simulation *Frontline*, <http://frontline.worldvision.org.nz/frontline/default.asp?login=true>

RESSOURCES DE RECHERCHE

IRIN, *Nouvelles et analyses humanitaires*, 2010. <http://www.irinnews.org/fr/>

BCAH, Nations Unies – Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 2010. <http://ochaonline.un.org/>

ReliefWeb, 2010. www.reliefweb.int

UNICEF, *UNICEF Canada*, 2010. <http://www.unicef.ca>

UNICEF, *UNICEF Emergency Response*, 2010. http://inside.unicefusa.org/site/PageServer?pagename=teach_what

UNICEF, *UNICEF in Emergencies*, 2010. <http://www.unicef.org/emerg/>

RESSOURCES MULTIMÉDIAS

UNICEF, *Photo Essays*, 2010. http://www.unicef.org/photoessays/index-pe_29939.html

YouTube, *UNICEF Channel*, 2010. <http://www.youtube.com/user/unicef>

UNICEF, *UNICEF Podcast*, 2010. http://www.unicef.org/videoaudio/video_podcast.html

SÉCURITÉ INTERNET

Cybertip, le service pancanadien de signalement d'enfants exploités sexuellement sur Internet, 2010. <http://www.cybertip.ca/app/fr/home>

L'UNICEF ne peut garantir le contenu des sites Web recommandés, car ils sont sous réserve de modification. Leur contenu ne reflète pas nécessairement les valeurs fondamentales de l'UNICEF.